

L'urgence climatique au cœur de l'action municipale



Un nouveau rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) publié le 23 juin dernier alerte sur les dangers du dérèglement climatique à une échéance qui devient de plus en plus proche. Dans à peine 30 ans, la vie sur terre sera inéluctablement transformée par l'impact de nos émissions de gaz à effet de serre.

Quand ils auront 30 ans, les enfants nés en 2021 devront faire face à une actualité mondiale mortifère. Sécheresses, famines, exodes de population des villes côtières, l'héritage des générations futures s'annonce apocalyptique. A elle seule, la France comptabilise 1% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, un chiffre qui peut sembler dérisoire à l'échelle de la planète mais ne la dispense pas de faire sa part. Les enjeux du climat doivent se situer plus que jamais au cœur des priorités des politiques publiques. C'est le cas à Kingersheim où tout est pensé pour inscrire les activités communales dans un souci environnemental. Partenaire de la première heure du Plan climat de l'Agglomération mulhousienne, engagée depuis 2015 dans la démarche Cit'ergie (lire ci-après), la Ville déploie de longue date un plan d'actions structuré, ciblé et opérationnel pour améliorer la qualité et la performance de sa politique écologique et énergétique. Il implique au quotidien la collectivité mais aussi les citoyens, les associations, les écoles et les entreprises pour construire ensemble un territoire sobre, responsable et durable pour les habitants des générations présentes et futures.



Entretien avec Céline Namur, élue en charge de la transition écologique et énergétique, des espaces verts et naturels

Kingersheim Magazine : Où est placé le curseur de la sauvegarde de l'environnement dans ce mandat municipal ?

Céline Namur : Il figure dans le top 3 de nos priorités de mandat. Beaucoup de choses sont déjà faites mais il est impératif d'agir encore plus fort et plus vite. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur la démarche Cit'ergie qui permet de développer une politique Climat ambitieuse pour la rénovation des bâtiments communaux, l'approvisionnement en énergie renouvelable, la promotion des mobilités douces mais aussi améliorer la pratique professionnelle des services municipaux ou encore la coopération avec les habitants.

KM : Quels sont les axes de ce plan d'actions ?

CN : Nous avons dégagé 6 axes d'actions principaux qui nous donnent une visibilité et une direction sur nos objectifs et nos moyens. Par exemple, nous ne construisons pas de nouveaux

équipements communaux mais le critère de la performance thermique sera systématiquement pris en compte dans le programme d'entretien et de rénovation des bâtiments existants.

KM : Comment se font les choix pour décider d'un projet plutôt qu'un autre ?

CN : Pour chaque projet, les élus réalisent une fiche de présentation qui en précise les enjeux climat sur la base du référentiel de la démarche Cit'ergie. Actuellement, les collaborateurs et les élus sont invités à être force de propositions dans les domaines d'activités relevant de leurs compétences. Ils sont accompagnés par notre chargé de mission de la transition énergétique et écologique mais aussi les experts de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Il en découle un plan d'actions élaboré avec Monsieur le Maire et la Direction générale pour travailler ensemble sur tous ces sujets et atteindre le Cap Cit'ergie en 2024.

KM : Donnez-nous des exemples concrets ?

CN : Nous avons adhéré à la Charte des communes Nature de la région Grand Est et de l'Agence de l'Eau pour consolider notre choix de ne pas utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de nos espaces verts. Nous voulons préserver la qualité de notre ressource en eau et de la biodiversité, même dans les endroits les plus difficiles comme les stades et les cimetières. Nous travaillons également sur un projet de désimperméabilisation et de végétalisation d'une cour d'école avec un accompagnement des services et des usagers de l'école à une meilleure compréhension des enjeux de la transition énergétique. Au-delà d'informer et de sensibiliser, nous voulons donner à nos concitoyens, jeunes et moins jeunes, matière à réfléchir sur des pratiques plus durables et responsables dans notre quotidien.

Objectif Cap Cit'ergie

Le dispositif Cit'ergie est un label européen proposé aux collectivités qui souhaitent améliorer la qualité et la performance de leur politique « Climat Air Energie ». Il s'articule autour de trois niveaux de labellisation : CAP Cit'ergie, Cit'ergie et Cit'ergie Gold. Chacun de ces niveaux récompense les réalisations et engagements pris par la collectivité et l'encourage à progresser dans sa démarche.



Le ParK des Gravières abrite le Cochevis Huppé, une espèce d'oiseau en voie de disparition.

La place de la nature en ville

Fortement engagée pour la préservation et la valorisation de l'environnement, la Ville porte une vision générale intégrant cette dimension dans tous les projets où il est possible de le faire. Son but est de lutter contre la « bétonisation » disproportionnée des espaces publics et privés et de permettre à la nature de reprendre ses droits dans la ville.

À Kingersheim, la place de la nature est essentielle (voir photo en couverture de ce magazine). Ainsi, le soin porté par la collectivité aux espaces naturels, agricoles et forestiers est permanent. La pratique professionnelle des agents municipaux (gestion différenciée des espaces verts, démarche zéro phyto...), la collaboration renforcée avec l'ONF (Office national des forêts), le programme de plantation des arbres, le soutien au développement d'une agriculture locale raisonnée, la récupération des eaux pluviales, la création de zones de fraîcheur, la créativité des habitants pour valoriser le patrimoine vert de la commune (élaboration d'un livret d'information sur les balades du Poumon vert...), le rôle clé des acteurs tels que les Arboriculteurs pour sensibiliser à la nature et à ses valeurs, le maintien de la diversité des insectes pollinisateurs indispensables à la reproduction des végétaux constituent autant d'actes concrets figurant à l'actif d'aménagements et d'initiatives respectueux de la biodiversité.

Ainsi, le ParK des Gravières dépasse largement sa vocation de lieu de promenade et de loisirs pour les Kingersheimois et abrite un trésor de biodiversité se présentant sous la forme de « visiteurs » d'un genre très particulier. En effet, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) y a repéré la présence du Cochevis Huppé. Ce lieu est certainement le dernier dans le territoire de l'agglomération mulhousienne accueillant cette espèce en voie de disparition qui y est certainement attirée par l'écosystème naturel développé dans le site.

Daniel Nasshan, coordinateur du groupe local LPO M2A et administrateur de la LPO Alsace, vous explique

Kingersheim Magazine : Pourquoi le Cochevis Huppé devenu rare est-t-il encore présent à Kingersheim ?

Daniel Nasshan : Ce petit oiseau, d'apparence proche d'une alouette, vit en périphérie des implantations humaines. Il affectionne les mosaïques d'habitats telles que cultures, friches, gazons et espaces verts, zones minérales... Sa présence à Kingersheim est connue depuis plusieurs décennies et si le Cochevis Huppé y est encore présent alors qu'il a drastiquement disparu ailleurs, cela est certainement dû à la configuration et la variété des sites du ParK des Gravières.

KM : Pourquoi le Cochevis Huppé devenu rare est-t-il encore présent à Kingersheim ?

DN : Cette espèce à la particularité de nicher au sol, ce qui la rend particulièrement vulnérable lors de la période de nidification. Des spécialistes allemands du "Programme de protection des espèces (ASP) pour le Cochevis Huppé de l'autorité supérieure de protection de la nature au conseil régional de Karlsruhe" n'ont pas hésité à faire le déplacement pour les observer et à nous prêter le matériel nécessaire pour les protéger. En effet, sur leurs conseils et avec l'accord des élus, nous avons délimité un périmètre de protection autour de la zone du ParK où les oiseaux étaient fréquemment présents en espérant qu'ils y fassent leur nid. Nous avons installé deux barrières dont une est électrifiée. Ça permet d'éviter la prédation des oisillons par les chats par exemple et d'empêcher toute intrusion néfaste sur le site de nidification. Je tiens à saluer l'implication des agents municipaux du ParK qui nous transmettaient régulièrement leurs observations de l'espèce après l'installation de la protection.

KM : Pourquoi est-ce si important de tenter de sauvegarder le Cochevis Huppé en Alsace ?

DN : Cette espèce protégée est classée en danger d'extinction sur la Liste Rouge des oiseaux nicheurs menacés d'Alsace. En effet, les populations ont drastiquement chuté depuis la seconde moitié des années 90. En 2021, nous pouvons estimer entre 22 et 25 couples subsistant encore en Alsace. Le ParK des Gravières est le dernier site connu de l'espèce dans la m2A. Pour nous à la LPO, il faut tout faire pour éviter une nouvelle disparition d'une espèce protégée. Nous le devons aux générations futures.

A vos agendas !

De juillet à octobre 2021, des sorties « Nature » gratuites sont proposées par m2A, en partenariat avec le Centre d'initiation à la Nature et à l'Environnement de la Petite Camargue Alsacienne. Parmi elles, la découverte du Poumon vert de Kingersheim, sa forêt et ses étangs, le vendredi 30 juillet de 14h30 à 16h30.

Renseignements : Le Moulin Nature 03 89 50 69 50



L'adjoint à l'enfance, Alain Winckelmuller, est allé à la rencontre des enfants pour les féliciter de leur engagement.

Lutte contre la pollution de l'air : le pari du vélo

La municipalité encourage et soutient le développement des alternatives douces de déplacement concourant à réduire la pollution de l'air dans la commune. Parmi elles, le vélo occupe une place de choix. Pour gagner l'adhésion du plus grand nombre à ce mode de transport pratique, économique et bon pour la santé, elle veille à inclure le citoyen dans la boucle de la réflexion et de la décision.

Pour se rendre à son travail, pour trouver un emploi, pour se former ou encore pour se soigner les déplacements sont essentiels aux actes de la vie courante et constituent par ailleurs un levier d'actions déterminant dans les politiques de lutte contre le réchauffement climatique.

A ce titre, les mobilités douces sont positionnées comme un enjeu municipal majeur et sont favorisées par la mise en œuvre de dispositifs incitatifs, de mesures et d'aménagements adaptés. Outre l'amélioration des voies cyclables pour donner aux habitants des conditions de circulation plus sûres et pratiques (tracés priorité vélo, marquage au sol double-sens cyclable, généralisation de la zone 30...), l'offre de stationnement pour les cyclistes s'est renforcée avec l'installation d'abris et d'arceaux à vélo supplémentaires sur l'ensemble de la commune, notamment aux abords des écoles, des salles communales et des commerces.

Une approche participative et citoyenne est privilégiée pour promouvoir l'usage du vélo dans les différents déplacements de la vie quotidienne des Kingersheimois. Dernier exemple en date ce mois de mai avec la participation réussie de la Ville à l'opération « Mai à vélo » lancée à l'échelle nationale.

À l'occasion de ce challenge écologique et solidaire, les enfants des quatre écoles participantes de la commune ont été récompensés d'un chèque symbolique pour les 12 507 kilomètres parcourus à vélo, soit l'équivalent de 2 501 kg de CO₂ qui n'ont pas été émis dans l'atmosphère pendant la période du défi (lire également notre article page 16).

Frédéric Wald, élu en charge des voiries et mobilités



« Face aux enjeux climatiques, l'objectif est clair : **augmenter la part modale des déplacements à vélo dans la ville.** Notre approche est donc de réfléchir et de coconstruire des solutions adaptées pour améliorer le dispositif cyclable communal.

Un Comité de pilotage (ancien Conseil participatif Vélo) accueillant de nombreux habitants volontaires travaille minutieusement sur le sujet.

Le but est de sécuriser toutes nos voies cyclables et de développer une offre de stationnement vélo plus conséquente mais aussi de susciter chez les Kingersheimois l'envie de se déplacer à vélo et de les accompagner dans cette pratique.

Je participe depuis peu aux ateliers « Stratégie mobilité durable » organisés par m2A pour enrichir notre démarche par des expériences de mobilités douces menées dans d'autres villes. C'est aussi pour avoir une démarche commune et une stratégie et plan d'actions à l'échelle du territoire de l'agglomération mulhousienne ».

LE SAVIEZ-VOUS ?



Une station de réparation vélo en libre-service est installée à proximité des Sheds, 2a rue d'Illzach.

Elle est équipée d'une station de gonflage intégrée, ainsi que d'outils d'entretien (démontepneus, tournevis, clefs plates, clefs hexagonales,...).

Cet équipement est idéal pour entretenir tous types de vélos en position haute grâce à son support de suspension !



Réussir la transition durable du territoire

Partenaire du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Mulhouse Alsace Agglomération, la Ville s'implique pleinement dans les enjeux de la dynamique territoriale impulsée depuis 10 ans pour agir durablement sur la réduction des gaz à effet de serre et adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique.

Figurant parmi les premières collectivités françaises à agir contre le réchauffement climatique, m2A développe une politique ambitieuse et volontariste dans le domaine de la transition écologique et énergétique. Elle mobilise plus d'une centaine de partenaires institutionnels, publics et privés autour de trois axes principaux :

- Consommation sobre des ressources
- Amélioration de l'efficacité énergétique dans les domaines du bâtiment, des transports et de l'industrie
- Développement des énergies renouvelables en lien avec les potentialités du territoire

10 ans plus tard, avec une diminution de 43 % des gaz à effets de serre sur l'ensemble du territoire, les résultats des actions entreprises dans le cadre du PCAET sont visibles mais pas encore suffisamment significatifs face à l'urgence climatique. En effet, les problématiques globales de dérèglement climatique, d'atteinte à la biodiversité, de raréfaction des énergies fossiles (gaz, pétrole...) et d'inégalité des sources d'approvisionnement restent une préoccupation essentielle.

Le plan stratégique et opérationnel de la transition énergétique élaboré lors de l'Alliance territoriale de la transition énergétique créée en janvier 2015 continue donc à encourager toutes les pratiques favorables à une amélioration de l'efficacité énergétique des activités économiques, sociales et culturelles du territoire.

En avril 2019, une nouvelle étape pour le Climat a permis de redynamiser la mobilisation autour d'une démarche commune et de réaffirmer la détermination de m2A à agir dans ce domaine. Pour une meilleure appropriation des enjeux, l'Agglomération a également souhaité miser sur un engagement plus fort de l'ensemble des acteurs du territoire.

Ainsi, les citoyens, les communes, les partenaires, les entreprises, les associations sont rassemblés au sein d'un Conseil participatif pour réfléchir et collaborer ensemble afin de proposer et co-construire des solutions et préconisations de soutien à la dynamique du PCAET.

Kingersheim, commune membre de m2A, engagée fortement et de longue date dans une politique environnementale de qualité, est partie prenante de cette démarche et décline au niveau communal les moyens et actions adaptés pour participer à la réussite de ce Plan Climat Air Energie Territorial.

La transition écologique et climatique en chiffres

- Réduction de 43% des émissions de GES (2013)
- 13% de réduction des consommations d'énergie
- 21% d'énergies renouvelables nouvelles
- 40 000 personnes sensibilisées par an
- Plus de 50 millions d'euros dédiés aux actions
- 25 km de réseau de chaleur avec plus de 50% d'énergie renouvelable dans les réseaux

LE SAVIEZ-VOUS ?

m2A a mis en place en 2021 un Fonds Climat « Nouvelle Donne Environnementale » s'élevant à 1 million d'euros pour faire des communes des actrices de premier plan dans la réalisation des objectifs du PCAET. Il finance les projets potentiels des 39 communes-membres dédiés à la mise en place d'équipements de panneaux solaires photovoltaïques ou à la production de toute autre forme d'énergie renouvelable permettant d'accéder à plus d'autonomie énergétique tout en produisant une énergie plus « verte ».